

Communiqué de presse

Paris, le 14 novembre 2025

La filière vin déplore les dérives de l'association Addictions France

« Votre verre n'est jamais innocent » : c'est par cette formule accusatrice qu'Addictions France a choisi de frapper les esprits dans sa dernière publicité sur [Instagram](#), après avoir déjà qualifié le vin de « cocktail chimique » et toxique. Une communication radicale, fondée sur des affirmations erronées et sans lien direct avec la mission de prévention des risques de dépendance dévolue à cette association, qui revient à condamner toute consommation de vin, même modérée. Cette dernière attaque n'est pas un simple dérapage. Plusieurs orientations promues par l'association s'affranchissent totalement des politiques publiques : rejet de la notion de modération, promotion de l'abstinence, actions de lobbying visant la filière viticole, plaidoyer en faveur de la libéralisation de certaines drogues... La filière vin le déplore et s'en inquiète.

Comment une association reconnue d'utilité publique, dotée de **près de 130 M€ de budget annuel** et investie d'un rôle central dans la lutte contre les addictions (drogues, tabac, alcool, écrans, jeux), peut-elle mener de telles campagnes sans cohérence avec les orientations officielles de la politique de santé publique ? L'État, qui finance largement Addictions France, a pourtant une stratégie claire : **promouvoir la modération, la responsabilisation et cibler les excès**, comme le rappelle le message sanitaire obligatoire (« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé »). À aucun moment l'association n'a été mandatée pour stigmatiser la consommation modérée de vin, ni pour dégrader l'image d'une filière ancrée dans la culture française.

Une croisade idéologique ?

Ces attaques ciblées que l'association porte contre la filière viticole et le vin sont d'autant moins justifiées que le vin, loin des clichés, est l'alcool dont la consommation a le plus baissé. Ces soixante dernières années, la consommation de vin des Français a baissé de 70% ([OFDT](#)¹) et est devenue majoritairement occasionnelle ([FranceAgriMer 2023](#)²).

« Nous, représentants de la filière viticole française, soutenons la nécessité d'une prévention exigeante et reconnaissons la réalité des dommages liés aux excès. Nous saluons le travail de prévention des risques et l'accompagnement de terrain des personnes dépendantes. Nous déplorons en revanche qu'une structure financée par l'argent public s'autorise à sortir de son rôle pour stigmatiser une filière agricole et culturelle. Derrière le vin, il y a des centaines de

¹ <https://www.ofdt.fr/publication/2025/quantite-d-alcool-mis-en-vente-par-habitant-age-de-15-ans-et-plus-depuis-1961-en>

² <https://www.franceagri.fr/chiffre-et-analyses-economiques/consommation-de-vin-en-france>

milliers de femmes et d'hommes qui, chaque jour, travaillent la vigne, façonnent les paysages, entretiennent les villages, accueillent les visiteurs et font rayonner la France. Leur engagement fait vivre nos territoires, soutient le tourisme, l'emploi, la gastronomie et l'attractivité de notre pays ».

Une action qui exige clarté et cohérence

Il est légitime de s'interroger clairement sur les priorités d'une association reconnue d'utilité publique et sur le sens d'une campagne menée contre le vin, compte tenu des financements publics et des missions précises qui lui sont confiées.

La légitimité d'Addictions France n'exonère en rien l'association de rendre des comptes sur la gestion de ses fonds mais aussi sur l'efficacité réelle et la cohérence de ses actions.

Sa radicalisation est d'autant plus choquante qu'elle s'accompagne d'un discours beaucoup plus accommodant à l'égard des drogues illicites et demandant leur libéralisation, tandis que le vin, produit licite, contrôlé et constitutif du patrimoine culturel français, est présenté comme un problème en soi.

La filière viticole appelle Addictions France à rester dans son rôle, à agir et à communiquer dans le respect de ses missions, et à ne pas utiliser ses moyens pour mener une croisade dogmatique contre le vin et la filière. La puissance publique doit rester garante de ce cadre pour l'avenir.

* * * *

À propos du Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) :

Le Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) est une association qui rassemble l'ensemble des Interprofessions françaises de Vins et d'Eaux-de-vie de Vin à Appellation d'Origine et Indication Géographique, soit 23 interprofessions régionales et une nationale. Couvrant plus de 95 % de la production nationale, les 23 Interprofessions vinicoles françaises et d'eaux-de-vie de vin se sont réunies au sein du CNIV afin d'assurer le bon développement de la filière vitivinicole et leur représentation auprès des décideurs publics nationaux et communautaires.

Pour en savoir plus : <https://www.intervin.fr/>

À propos de Vin & Société :

Vin & Société est une structure unique en France. Elle représente l'ensemble de la filière vigne et vin, soit plus de 500 000 acteurs directs et indirects, et fédère les deux familles que sont la production et le négoce. 21 interprofessions régionales et 7 organisations nationales agissent au travers de notre association pour défendre la place du vin en France et transmettre ses valeurs. Au nom des 500 000 acteurs de la vigne et du vin, Vin & Société dialogue en permanence avec les pouvoirs publics et la société française. Leader d'opinion et porteuse de la dynamique de toute une filière, elle souhaite également être un laboratoire d'idées nouvelles pour le vin et la société de demain.

Pour en savoir plus : <https://www.vinetsociete.fr/>

Contact presse :

Patrick Chastel patrick.chastel@comfluence.fr / 06 35 47 12 36

Hélène Milesi helene.milesi@comfluence.fr / 06 71 73 92 06